Saint Maurice l'Exil

Atlas de la Biodiversité Communale

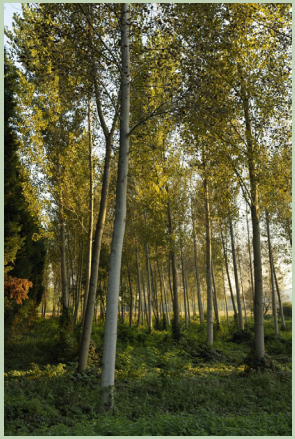

Présentation des résultats du diagnostic initial ABC 2023 de Saint-Maurice l'Exil

www.ville-st-maurice-exil.fr

OFB Office Français de la Biodiversité · Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère · LPO Auvergne Rhône-Alpes · Rives Nature La Plateforme de la Biodiversité des Rives du Rhône

PRÉSENTATION

Un Atlas de la Biodiversité Communale, c'est quoi ?

L'Atlas de la Biodiversité Communale permet à une collectivité de connaitre, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.

Pour Saint-Maurice l'Exil ?

Depuis 2022, la ville de Saint-Maurice l'Exil s'est inscrite dans le dispositif de l'Atlas de la Biodiversité Communale, soutenue par l'Office Français de la Biodiversité. Avec l'aide des différents acteurs et partenaires locaux (CEN Isère, La Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes, Rives Nature, l'ACCA de Saint-Maurice l'Exil, l'association Sympetrum, l'association Nature Vivante, et la Fédération de Pêche de l'Isère), la 1ère phase de recensement de la faune et de la flore sur la commune s'est achevée fin 2023.

La cartographie des habitats

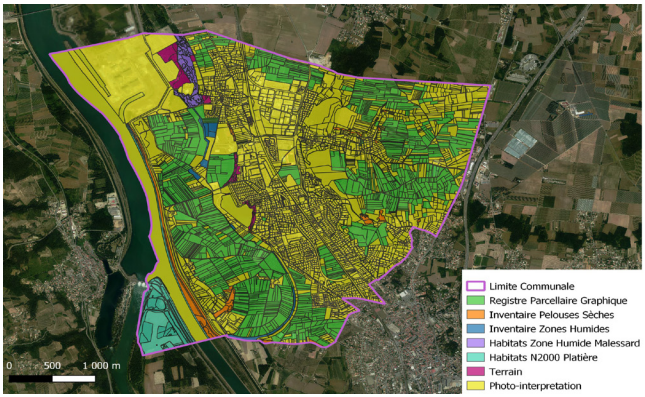

29% : zones d'habitations, routes, équipements sportifs et zones artisanales
26% : zone agricole
11 %: les forêts
7 % : les eaux douces
7% : zones humides
2% : les pelouses sèches

Concernant la faune...

566

espèces répertoriées (amphibiens, poissons, oiseaux, mammifères, reptiles...) à différents enjeux de conservation.

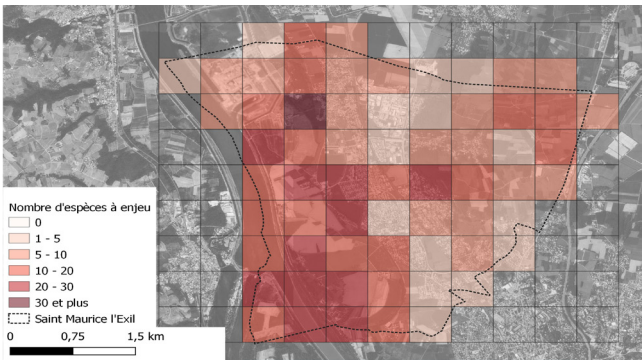

RÉSULTATS ISSUS DU DIAGNOSTIC INITIAL

La biodiversité connue sur la commune est assez remarquable et est liée à la diversité des milieux présents. En effet, la proximité du Rhône, le maintien et la gestion de certaines zones humides (protégées ou non), le maintien de certaines zones prairiales (digues CNR, Champanay…) permettent à la commune d'abriter de nombreuses espèces. La colonisation de ces milieux par les espèces est rendue possible par la position de carrefour de la commune par rapport à différents axes de la trame verte et bleue fonctionnels dans le secteur.

Le Rhône constitue en effet un axe d'échanges Nord-Sud relativement fonctionnel pour de nombreuses espèces (oiseaux et insectes notamment) du fait de nombreux habitats présents : milieux aquatiques, continuité forestière en «pas japonais» et milieux ouverts non agricoles avec les digues CNR. A l'Ouest, le PNR du Pilat présente également plusieurs axes fonctionnels, notamment aquatiques et boisés. A l'Est, bien que l'agglomération roussillonnaise rende difficile le déplacement des espèces, des corridors proches sont encore au moins partiellement fonctionnels (Varèze, Sanne-Dolon plus au Sud). Au niveau des habitats, les pelouses sèches, les zones humides et les boisements concentrent les principaux enjeux de la commune, majoritairement couverte d'un tissu artificialisé. Les végétations aquatiques enracinées du Rhône et des contre-canaux, les ourlets de cours d'eau notamment du Royet, les Phragmitaies de la roselière du Neysat, les xérobromions de la côtière wurmienne et les bois de frênes en sont les exemples principaux.

Bien que la commune présente plusieurs réservoirs de biodiversité (Ruisseau du Royet, zone humide de Malessard, prairie de Champanay, digues CNR…), celle-ci profite probablement de la proximité de d'espaces naturels protégés (RNN de l'île de la Platière et ENS du Méandre des Oves) dont les objectifs de conservation locaux favorisent les peuplements à proximité.

Decticelle frêle

Aeschne paisible

Bondrée apivore

PROGRAMME D'ACTIONS 2023-2025

Actions d'inventaire assurées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'isère (CEN 38) :

- 2023 : inventaires des habitats et synthèse des données naturalistes du territoire => production du Diagnostic initial de la Biodiversité
- 2024 & 2025 : compléments d'inventaires basés sur les résultats du diagnostic

Animations à destination des écoles :

- 2023 : lancement d'une « Aire Terrestre Éducative » animée par le CEN 38 pour l'école Messidor et lancement d'ateliers « oiseaux » animés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour l'école Port-Vieux
- 2024 : Animations « Chasse aux pollinisateurs » par le CEN 38 pour l'école Givray et poursuite d'ateliers de création de nichoirs animés par la LPO pour l'école Port-Vieux
- 2025 : Programme d'animations à fixer

Sciences participatives :

- 2024: sessions « Sauvages de ma rue »* organisées de mars à septembre par le CEN 38 et constitution d'un « Collectif citoyen ABC »
- 2025 : Sessions de sciences participatives à fixer avec le Collectif

* « Sauvages de ma rue » est un programme de sciences participatives qui permet aux citadins de mieux connaitre les plantes sauvages qui poussent dans les rues de leur quartier, autour des pieds d'arbres, sur les trottoirs, dans les pelouses... Différentes sessions vont être organisées dans plusieurs secteurs de la commune de mars à juillet 2024.

FÊTE DE LA NATURE

Dans le cadre de l'événement national « Fête de la Nature », Saint-Maurice fête la Nature au plan d'eau des Blaches **le dimanche 26 mai** avec au programme de la journée de nombreuses animations gratuites pour petits et grands afin de découvrir ou redécouvrir les richesses naturelle de notre commune: balades contées et jeu géant de la biodiversité, fabrications de nichoirs et hôtels à insectes, stands d'information et activités ludiques, ramassage des déchets sur 3 sites autour du plan d'eau des Blaches...
Retrouvez le programme complet sur www.ville-st-maurice-exil.fr

Réalisation : Mairie de St-Maurice-l'Exil - Mars, 2024- ne pas jeter sur la voie publique - Photos : Freepik, Pixabay, R. Vezin